

La guerre scolaire et la guerre des riches

Balladur va-t-il reculer sur la guerre scolaire comme il a reculé il y a peu devant les grévistes d'Air France, c'est-à-dire à toute vitesse, de peur que les manifestations et les actions de protestation ne deviennent populaires ? En tout cas, les dirigeants du Parti Socialiste lui ont laissé une chance de sauver la mise, en reportant à la mi-janvier l'idée d'une manifestation nationale, alors que deux jours à peine après l'annonce de la suppression de la loi Falloux, l'ampleur des premières manifestations était un premier coup bien rendu à ce gouvernement, habitué à donner des mauvais coups.

Cette vieille loi Falloux n'était déjà pas un progrès. Falloux était un comte, Frédéric Alfred Pierre de Falloux du Coudray, de son vrai nom, et sa loi était un sacré retour en arrière depuis la grande Révolution française, celle de 1789 qui avait instauré le principe d'une école arrachée à l'Eglise, et devant devenir un service public à la charge de l'Etat. Sa loi, 60 ans après la Révolution, autorisait l'Eglise à remettre en place ses écoles, y compris avec l'aide de l'Etat.

Mais pendant des années, les maîtres des nouvelles écoles publiques vont militer, aller de porte en porte, pour arracher le maximum d'enfants de l'emprise de la religion, et les amener à leur école, laïque et gratuite. Et en 1904, la loi Falloux subit un revers ; les subventions à l'école privée furent sévèrement limitées : c'est cette limite que vient de lever le gouvernement la semaine dernière.

Avec un ou deux reportages à la télé à l'appui, le gouvernement a voulu nous faire croire qu'il y avait urgence à s'attaquer à l'insécurité dans ces établissements-là, avec 5 milliards à la clé. Quand il s'agit du public, les collèges du modèle Pailleron qui brûlent les uns après les autres, n'inspirent aucune "urgence". Mais nous ne sommes pas aussi bêtes pour penser que des familles dépensent de l'argent pour leurs enfants, si elles n'y trouvent pas leur compte.

En fait, tous les gouvernements ont aidé l'école privée avec l'argent public. Aujourd'hui, les professeurs du privé sont formés, sont payés avec l'argent de l'Etat, l'argent collecté par nos impôts à

tous, quand ce n'est pas le budget de fonctionnement des écoles que l'Etat paye.

Pourtant, tout le monde ne pourrait pas envoyer son enfant dans le privé, car si dans le public il faut bien payer les fournitures, là il faut aussi un droit d'entrer. D'ailleurs, depuis 10 ou 15 ans, cette école des curés est devenue tout simplement une école pour les plus riches. Elle a profité des problèmes réels de l'école publique, délaissée, incapable de vraiment lutter contre les retards scolaires. Mais aussi de préjugés, y compris racistes et imbéciles, pour écarter son enfant de la fréquentation de petits portugais ou de petits maghrébins.

Il faut croire que cette bêtise a de l'argent, car l'école privée s'est développée, au point qu'aujourd'hui 13 % des enfants du primaire, et 19 % du secondaire sont dans le privé : au total 2 000 000.

Petit à petit, c'est une véritable école de riches qui s'est discrètement mise en place. Et ce qui est scandaleux, c'est que les enfants des milieux plus modestes, qui devraient être plus favorisés, n'ont guère d'espoir dans l'école publique. Toutes les statistiques le prouvent : c'est eux qui sont les plus nombreux à redoubler dès le primaire, puis à être orientés vers la vie active au collège. D'après le Ministère de l'Education lui-même, ils sont quatre fois plus nombreux que ceux qui ont une scolarité normale à connaître le chômage dans leur famille. 56 % des enfants en difficulté sont de famille d'ouvriers ou d'employés, alors que 4 % sont des fils de cadres ou d'enseignants.

Comme quoi même l'école ne peut pas être ce lieu d'égalité des chances qu'on veut nous faire croire. Comme le reste de la société, elle ne fait qu'entretenir ou aggraver les inégalités. Elle aussi aura besoin d'un sérieux coup de ménage quand la population s'y mettra.

20/12/1993

L'Ouvrier n° 7

ON PEUT PHOTOCOPIER, FAIRE CONNAITRE, DIFFUSER L'OUVRIER
(boîtes à lettres, marchés, affichages dans les cités)

Pour recevoir d'autres numéros, nous aider, nous écrire :
L'OUVRIER BP 64 - 94202 IVRY/SEINE CEDEX